

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 616

présenté par

M. Vicot

ARTICLE PREMIER

I. – Après l’alinéa 8, insérer l’alinéa suivant :

« 1° A Au premier alinéa, les mots : « et des 1° et 2° » » sont supprimés.

II. – En conséquence, après l’alinéa 12, insérer l’alinéa suivant :

« III *bis.* – Au troisième alinéa de l’article L. 854-6 du code de la sécurité intérieure, les mots : « aux deux premiers alinéas et au 2° du » sont remplacés par les mots : « au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.